



ARRETE PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DU BUREAU DE VOTE TENU A L'OCCASION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le Maire,

Vu le Code électoral,

Vu le décret n°2022-66 du 26 janvier 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République,

Vu le Procès-Verbal en date 23 mai 2020 portant nomination du maire et des adjoints

A R R E T E

ARTICLE 1

Monsieur CHIARI Patrice, est nommé Président du Bureau de vote de la Commune de Poggio-di-Nazza pour l'élection du président de la république le 24 avril 2022

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Sous Préfet de Corté

Poggio-di-Nazza le 11/04/2022



JN GUIDICI